

Rapports

Les rapports que les clubs Optimistes sont tenus de soumettre au district et à Optimist International Canada sont peu nombreux et les formulaires nécessaires sont fournis. Il est important que le nom officiel et complet, ainsi que le numéro du club apparaissent sur ces rapports, qui doivent être signés et datés par les officiers autorisés du club. Lorsqu'il importe qu'un rapport soit présenté avant une certaine date pour que le club puisse participer à un programme de marques de reconnaissance de district ou d'Optimist International, il incombe au secrétaire-trésorier de faire parvenir le rapport en question à temps.

L'exactitude des rapports et la promptitude avec laquelle ils sont remis établissent un lien vital entre les clubs, le district et le Bureau international. Lorsque les rapports sont complets et présentés à temps, il est possible de dresser un tableau précis de l'évolution et de la croissance du club, ce qui aide les officiers de district à fournir des conseils et une aide appropriés.

Comme les rapports de club doivent être signés par le président et/ou le secrétaire-trésorier du club, aucun crédit aux programmes de marques de reconnaissance pour la soumission de tels rapports ne sera accordé si lesdits rapports sont signés par toute autre personne que le président du club et le secrétaire-trésorier.

Modifications à la liste de membres « Mon Club »

Le formulaire « Mon Club » permet au club de faire des ajouts, des radiations et des changements d'adresse à la liste de membres, à n'importe quel moment de l'exercice financier. Des espaces ont également été prévus pour inscrire les changements de président, de secrétaire-trésorier ainsi que les corrections d'erreurs orthographiques.

Les additions et les radiations doivent être **reçues** par Optimist International Canada au plus tard le dernier jour du mois afin d'être traitées pour ce mois. D'après la politique internationale, les cotisations trimestrielles sont calculées sur l'effectif des clubs au bureau international aux 31 décembre, 31 mars, 30 juin et 30 septembre. Seulement les rapports soumis en septembre seront traités en tenant compte du cachet de la poste.

Pour que les modifications à la liste de membres soient créditées à l'exercice financier en cours, les derniers changements à la liste de membres doivent être envoyés à Optimist International Canada au plus tard le 30 septembre, le cachet de la poste en faisant foi. Les rapports reçus après cette date seront crédités à l'exercice financier suivant. Les différentes copies du rapport doivent être distribuées selon les indications qui figurent dans le coin inférieur droit du formulaire.

Toutes les trousse de nouveau membre sont envoyées au président une à deux semaines après que les formulaires « Mon club » aient été reçus.

Les rapports de club

Rapport annuel des activités / Demande de reconnaissance pour activités

Les clubs doivent expédier leur rapport annuel des activités et une demande de marques de reconnaissance pour activités au secrétaire-trésorier de district au plus tard le 10 octobre. Une fois rempli, le rapport devrait refléter de façon précise toutes les activités parrainées par le club ou auxquelles le club a participé pendant l'année qui vient juste de prendre fin. Les formulaires seront expédiés aux clubs avec la facturation des cotisations du quatrième trimestre.

Rapport d'élection

Les clubs ont jusqu'au 20 mai (ou aussitôt que survient un changement) pour présenter à Optimist International Canada leur rapport d'élection, sur le formulaire officiel fourni par Optimist International. Les noms et adresses du président désigné et du secrétaire-trésorier désigné doivent figurer sur ce formulaire.

Clubs OJOI – Rapports et marques de reconnaissance

Les clubs qui parrainent des clubs Alpha, Optimistes Juniors et/ou Octogones doivent soumettre des rapports d'élection et des listes des membres de club à Optimist International Canada au plus tard le 30 mai. Ces rapports doivent être postés à chaque année.

Les marques de reconnaissance de club sont énumérées dans le *Guide de planification des clubs OJOI* publié à chaque année. Les échéances vont du 30 mai au 30 septembre. À chaque année, les clubs OJOI reçoivent un exemplaire de ce guide lors du paiement des frais de renouvellement et de cotisation ou à la fondation du club.

Échéancier des rapports à Optimist International *

| RAPPORT | BUT | QUAND | REPLI LE |
|-----------------------------------------------------------------------------|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-----------------|
| Liste d'effectif « Mon club » | Signale les modifications à la liste : additions, radiations, modifications à l'adresse | Immédiatement après la modification tout au long de l'année. (non mensuel; s'il y a des changements seulement) Pour une facturation exacte des cotisations, les formulaires « Mon club » doivent être reçus à Optimist International Canada le 31 décembre, le 31 mars, le 30 juin et le 30 septembre. | |
| Rapport de nomination du représentant de la Fondation au club | Rapporte la nomination du représentant de la Fondation au club (RFC) | Envoyer le rapport de nomination aux Fondations Optimist International au début de l'année Optimiste | |
| Rapport d'élection | Rapporte les officiers élus pour le prochain exercice | À Optimist International pour le 20 mai au plus tard (Échéance du district peut être plus tôt) ou aussitôt que survient un changement | |
| Concours d'albums de service communautaire (ASC) | Inscription des projets jeunesse ou communautaires au concours de district | Cachet de poste au 30 septembre (au président de comité des activités de district) | |
| Rapport annuel des activités de club | Résumé des activités du club pour l'année | Expédié au secrétaire-trésorier de district pour le 10 octobre | |
| Écusson de bannière marques de reconnaissances annuelles pour les activités | Pour se mériter les écussons ou les barrettes annuelles d'Ami de la Jeunesse, Partenaire dans la formation ou Engagement dans le service communautaire | Doit parvenir à Optimist International Canada au plus tard le 10 octobre. Les formulaires sont postés aux clubs avec la facturation des cotisations du quatrième trimestre | |

** Consultez les formulaires en vigueur pour les directives de distribution*